

Lyon, le 3 octobre 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Étude épidémiologique sur l'exposition aux PFAS : 300 personnes vont participer à une campagne de prélèvements sanguins

Après avoir mené une série de 8 sessions d'ateliers entre octobre 2023 et janvier 2025 sur le territoire métropolitain, l'Institut Écocitoyen pour la Connaissance des Pollutions de Fos-sur-Mer s'apprête à lancer la phase II du projet PERFAO. Cette étude épidémiologique, subventionnée par la Métropole de Lyon et ses partenaires, dont l'Agence régionale de santé, va permettre de caractériser les niveaux d'imprégnation des populations exposées aux PFAS et l'impact sur leur santé. D'ici la fin d'année, des prélèvements sanguins associés à des questionnaires épidémiologiques approfondis seront réalisés auprès d'un panel représentatif de 300 personnes.

Piloté par l'Institut Écocitoyen pour la Connaissance des Pollutions à Fos-sur-Mer, le projet PERFAO va permettre de **caractériser les niveaux d'imprégnation aux PFAS des citoyens lyonnais**, notamment ceux qui résident dans la vallée de la chimie et au Sud de la métropole. Entre 2023 et 2025, **l'organisation d'ateliers sur le territoire métropolitain a permis d'informer les habitants et de coconstruire avec eux la méthodologie de l'enquête.**

Ces temps de rencontre se sont focalisés principalement sur la préparation du **questionnaire épidémiologique qui sera associé aux futurs prélèvements sanguins**. L'étude s'appuie donc sur le questionnaire de l'enquête nationale ALBANE, réalisée par Santé Publique France et l'ANSES, qui a été adapté par les chercheurs à la suite des retours des participants aux ateliers.

→ **Après la phase I de construction, le projet PERFAO entre dans sa phase II de réalisation avec, dans un premier temps, le recrutement du panel représentatif de la population.**

D'ici le mois de novembre, près de **3 000 courriers vont être adressés nominativement aux Grands Lyonnais qui auront été présélectionnés par un institut de sondage**. Ils devront alors appeler le numéro indiqué sur leurs courriers afin de **procéder à la sélection définitive du panel** en fonction de certains critères (antériorité sur le territoire, âge, sexe, non contre-indication médicale, etc.), nécessaires au bon déroulement de l'étude.

→ **Au total, 300 personnes (adultes et enfants) seront finalement sélectionnées :**

- **150 qui résident à proximité de la plateforme chimique de Pierre-Bénite,**
- **150 qui résident à Givors, Grigny ou Solaize.**

Une fois le panel sélectionné, **la campagne de prélèvements sanguins devrait débuter d'ici la fin d'année 2025**. Chaque panéliste se verra proposer la réalisation d'une prise de sang associée à ses réponses au questionnaire épidémiologique qui permettra de comprendre comment la personne a été contaminée (air, eau, alimentation). **Le prélèvement sanguin va permettre de mesurer la présence de PFAS dans l'organisme (32 molécules recherchées) et d'évaluer de potentiels impacts sur sa santé.**

Les résultats des prélèvements sanguins et des questionnaires seront analysés par des épidémiologistes, afin de :

- mieux **comprendre** les transferts entre l'environnement et l'humain,
- **comparer** les niveaux de contamination avec les valeurs nationales (étude Albane),
- d'explorer de potentielles **répercussions sanitaires** via des biomarqueurs et l'état de santé des panélistes,
- **alimenter la connaissance scientifique** afin d'adapter les politiques publiques et de mieux informer la population.

Les participants bénéficieront d'une interprétation de leurs résultats. **Les données sanitaires seront strictement réservées aux équipes médicales du projet (épidémiologistes, chercheurs) ainsi qu'aux médecins traitants des participants.**

Les partenaires du projet, coordonné par l'institut écocitoyen pour la Connaissance des Pollutions sont les suivants : Hospices Civils de Lyon, Laboratoire d'Étude des Résidus et Contaminants dans les Aliments, Sciences Po Lyon, École Nationale des Travaux Publics de l'État, etc.

L'Agence régionale de santé Auvergne- Rhône-Alpes a également accompagné l'étude en octroyant un financement de 200 000 euros pour sa réalisation. L'État, sous l'égide de la Préfecture et avec les participations des différentes directions régionales (en particulier l'ARS et la DREAL) et la Métropole de Lyon sont fortement engagés, depuis 2022, dans la lutte contre les PFAS et poursuivent leurs actions pour réduire la pollution aux PFAS et protéger la santé des populations.

Plus d'informations : [Feuille de route régionale 2025 PFAS](#) et [La prévention de la pollution aux perfluorés](#)